



Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge
Secrétariat : SBV

Gevrey Chambertin, le 25 septembre 2019

Madame ZITO Florence
Présidente de la
Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or
Service de l'Eau et des Risques
Bureau Police de l'Eau
A l'attention de M. CHARTON Christophe
57 rue de Mulhouse
BP 53317
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis pour la réfection d'un ouvrage routier sous l'A31 sous maîtrise d'ouvrage de la société APRR

Référence : 2019_14_DDT

Monsieur le Directeur,

Par courriel reçu le 24 septembre 2019, vous m'avez transmis, au titre du code de l'environnement, une demande d'avis sur la réfection d'un ouvrage routier sous l'A31 sous maîtrise d'ouvrage de la société APRR, au droit de la rivière « Cent Fonts » sur la commune de Féney.

Les observations de la CLE se font en cohérence avec le SAGE de la Vouge adopté le 3 mars 2014.

La CLE note que cette demande est déposée après l'installation du chantier sur site (sic). Les documents transmis ne permettent pas de délivrer un avis objectif sur ces travaux. Les risques de transfert d'une pollution (laitance de béton notamment) sont significatives, eu égard à l'absence de protocole de traitement des eaux « souillées » sur le chantier.

Aussi, la CLE de la Vouge, donne un avis négatif à la demande de la société APRR.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

La Présidente de la CLE de la Vouge
Florence ZITO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ZITO', with a horizontal line underneath and a period at the end.

Copie pour information à : Madame le Maire de Fénay

CLE Vouge – 25 avenue de la gare – 21 220 Gevrey Chambertin
Téléphone : 03-80-51-83-23
Courriel : bassinvouge@orange.fr
Site Internet : www.bassinvouge.com
www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge